

FICHE FORMATION - CAP

CAP Ebéniste

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous avez terminé votre classe de 3ème
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire.

Résumé de la formation :

Le CAP Ébéniste forme des professionnels capables de concevoir, restaurer et assembler des meubles en bois massif ou agencés. La formation inclut l'apprentissage des techniques traditionnelles et numériques (découpe, assemblage, finition). Elle alterne enseignements théoriques et pratiques en atelier. Accessible après la classe de 3e, elle se prépare en 2 ans en apprentissage ou en formation initiale.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Ébéniste

Menuisier-agenceur

Restaurateur de meubles anciens

Dessinateur-projeteur en aménagement intérieur

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

L'ébéniste crée ou restaure des meubles de qualité en bois précieux ou courant. Il travaille sur mesure ou en série, selon les plans d'un designer ou architecte. Il peut exercer dans une entreprise artisanale, industrielle ou en tant qu'indépendant. Ce métier demande minutie, créativité et passion du travail manuel.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases techniques de l'ébénisterie : lecture de plan, traçage, sciage, assemblage.

Maîtriser l'utilisation d'outils traditionnels et machines modernes (défonceuse, scie à onglet...).

Apprendre les différentes essences de bois et leurs propriétés.

Être capable de réaliser des assemblages solides et esthétiques (tenon-mortaise, queue-d'aronde...).

Appliquer les techniques de finition (vernis, vitrificateur, teinture...).

Découvrir les méthodes de production assistée par ordinateur (PAO/FAO).

Savoir restaurer des meubles anciens.

Développer des compétences en dessin technique et modélisation 2D/3D.

Préparer à la communication technique et à la gestion de chantier.

Permettre l'intégration professionnelle ou la poursuite en bac pro aménagement et finition du bâtiment.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements professionnels :

Technologie de l'ébénisterie (étude des matériaux, outillages, machines) – 80 h/an

Pratique de l'ébénisterie (traçage, coupe, assemblage, finitions) – 250 h/an

Dessin technique et modélisation (CAO DAO) – 60 h/an

Projet personnel encadré – 40 h/an

Enseignements généraux :

Français, histoire-géo – 70 h/an

Mathématiques et sciences physiques – 60 h/an

Arts appliqués – 30 h/an

EPS et vie sociale et professionnelle – 30 h/an

Prérequis pour intégrer la formation

Niveau scolaire équivalent à la classe de 3e conseillé.

Goût pour le travail manuel et le bois.

Rigueur, patience et sens de l'esthétique.

Aucun diplôme spécifique requis à l'entrée.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer une 1ère Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an..

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37538/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **234** – ROME **H2207 - H2208**

FORMACODE **45582** – RNCP**37538**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région

Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A